

Séquence II - Les *Fables* de La Fontaine - imagination et pensée au XVII^{ème} siècle

- **EL5 : Jean de LA FONTAINE, *Fables*, « L'Education », livre VIII, 24**

a) - « On eut soin d'empêcher qu'une **indigne** maîtresse / **Ne** fit en ses enfants dégénérer son sang. »
Identifiez les formes de la négation dans ces deux vers.

une négation lexicale avec l'adjectif « indigne » (qui n'est pas digne)

mais le « ne » en début du deuxième vers est explétif car il est appelé par le verbe « empêcher ».

b) - « Faute de cultiver la nature et ses dons, / Oh ! combien de Césars deviendront Laridons ! »

Remplacez le groupe de mots souligné par une proposition subordonnée de même sens, et précisez sa nature et sa fonction.

On pourrait le remplacer par « Parce qu'ils n'ont pas cultivé la nature et ses dons », qui est donc une prop. subordonnée conjonctive circonstancielle de cause.

- **EL6 : Jean de LA FONTAINE, *Fables*, « Le Lion, le Loup et le Renard », livre VIII, 3**

c) - « Un Lion décrépité, goutteux, n'en pouvant plus, / Voulait que l'on trouvât remède à la vieillesse »

Indiquez la nature et la fonction du groupe de mots souligné.

Prop. subordonnée complétive dépendant du verbe « voulait », avec fonction COD.

d) - « Je **crains**, Sire, dit-il, qu'un rapport peu sincère, / Ne m'ait à mépris⁵ imputé / D'avoir différé cet hommage »

Quelle est la fonction de « ne » dans la phrase ci-dessus ? Comment l'expliquer ?

Ce « ne » est explétif, et il est justifié par l'utilisation d'un verbe de crainte dans la proposition principale.

e) - « Vous ne manquez que de chaleur »

Analysez l'expression de la négation dans cette phrase.

Négation partielle restrictive composée du discordanciel « ne » et du forclusif « que ».

- **EL7 : Charles PERRAULT, *Les Contes de ma mère l'Oye*, « La Barbe bleue », 1697**

f) - « Elle fut si pressée de sa curiosité, que **sans** considérer qu'il était **malhonnête** de quitter sa compagnie, elle y descendit par un petit escalier dérobé. »

De quelles façons la négation est-elle exprimée dans cette phrase ?

La négation ici est seulement lexicale : par l'utilisation de la préposition privative « sans » (= elle n'a pas considéré), et l'antonymie « malhonnête » (= qui n'est pas honnête).

g) - « Sa femme fit tout ce qu'elle put pour lui témoigner qu'elle était ravie de son prompt retour. »

Quelle est la nature et la fonction du groupe de mots souligné en fin de phrase ?

Le « qu' » qui le commence est-il le même que celui au début de la phrase ?

Le groupe souligné est une prop. subordonnée complétive de fonction COD. Le « qu' » est donc une conjonction de subordination, contrairement au premier « qu' » qui est un pronom relatif.

- **EL8 : CYRANO DE BERGERAC, *Etats et empires de la Lune*, 1657**

h) - « J'interrogeai mon démon ensuite si ces vers servaient toujours, pourvu qu'on les transcrivit. »

Analysez l'expression de l'interrogation dans cette phrase.

C'est une interrogative indirecte : la principale « J'interrogeai mon démon ensuite » s'appuie sur un verbe interrogatif, et la prop. subordonnée interrogative indirecte est introduite par l'adverbe interrogatif « si » qui implique une interrogation totale.

i) - « Je ne craignais pas demeurer court; car quand nous ferions ici ripaille pendant huit jours, nous ne saurions dépenser un sonnet, et j'en ai quatre sur moi, avec deux épigrammes, deux odes et une églogue. »
Quelle est la nature de la proposition soulignée ? Reformulez-la plus simplement et dites quel est le lien logique exprimé.

Il s'agit d'une prop. subordonnée conjonctive circonstancielle introduite par la conjonction de subordination « quand ».

On pourrait la reformuler par :

« Même si nous faisons ici ripaille pendant huit jours »
ce qui met en évidence un lien logique de concession.